

L'actu du jour

Qui décide de ce qu'on mange à la cantine ?

Cette semaine, les p'tits journalistes de franceinfo junior se sont intéressés à ce qu'il y a dans leurs assiettes à la cantine : ils ont interviewé un spécialiste de la restauration scolaire pour savoir qui décide des menus chaque midi.



(© i-stock)

Chaque semaine en France, **6 millions d'élèves** mangent au moins une fois à la cantine. C'est un lieu très important de l'école : on y apprend à manger équilibré, à ne pas gaspiller de nourriture mais aussi, à partager un moment de **la vie quotidienne** avec d'autres enfants. Mais, t'es-tu déjà demandé **pourquoi la cantine existe** ? Et qui décide des menus ? Pour le savoir, écoute les réponses aux questions des p'tits journalistes de franceinfo junior. Cette semaine, ils ont interviewé **Mathieu Cordier**, qui est responsable de la restauration scolaire à Paris.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que, la semaine dernière, le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a annoncé vouloir instaurer un repas végétarien, une fois par semaine, dans toutes les cantines scolaires.



En France, certaines cantines proposent déjà un menu végétarien : regarde cette vidéo pour comprendre pourquoi.

1 ÉLÈVE SUR 2 MANGE À LA CANTINE EN FRANCE

1882
Les cantines existent depuis que l'école est devenue obligatoire en 1882.

1 élève sur 2 mange à la cantine au moins une fois par semaine.

Plus d'1 milliard de repas sont distribués chaque année dans les restaurants scolaires.

Écoles
Collèges
Lycées

La cantine à l'école primaire

C'est la mairie qui s'occupe de la cantine (choix et commande des repas).

Mairie

Et ce sont des employés de la mairie qui assurent le service.

École primaire

La cantine au collège

Le collège est l'établissement scolaire où les élèves mangent le plus à la cantine : 7 collégiens sur 10 y vont.

Collège

Le sais-tu ?
Dans certains pays d'Europe, comme en Belgique ou aux Pays-Bas, les élèves utilisent des « lunch boxes » (en français, boîtes à repas) : ils apportent leurs propres repas à l'école.

Chef d'établissement
C'est le chef d'établissement qui est responsable de la restauration.

Selon la taille de l'école et le nombre d'élèves, les repas peuvent être :

1 préparés sur place

Par le personnel, dans les cuisines de la cantine.

École

2 préparés dans une cuisine centrale

Les repas sont préparés en grande quantité pour plusieurs établissements scolaires.

Ils sont ensuite transportés dans des camions-frigos jusqu'aux cantines des écoles puis réchauffés sur place.

Lycée
École
Collège

Titre : Davids Daniel / Conception graphique : Arminée Jahn / © Dorek

QU'EST-CE QU'ON MANGE À LA CANTINE ?

La cantine scolaire doit respecter des règles :

1



Garantir un temps de repas d'au moins 30 minutes pour les élèves.

2



Servir des portions adaptées à l'âge des élèves.

3

Proposer des repas équilibrés et différents tous les jours :



Lundi



Mardi



Mercredi



Jeudi

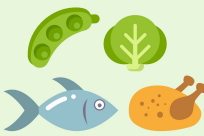


Vendredi

A la cantine, la plupart des élèves mangent des repas plus équilibrés que chez eux.*

4

Le menu doit être composé de :



Un plat principal



Une garniture



Un produit laitier



Une entrée et/ou un dessert

5



Le sel et les sauces sont servis en fonction des plats.



En revanche, l'eau et le pain sont à volonté.

Combien ça coûte, un repas à la cantine à l'école primaire ?

Selon leur situation financière, les familles payent entre 2,50 et 4,50 euros le repas.



= 2,50 et 4,50 €

Mais en réalité, le repas coûte plus cher : entre 6,50 et 10 euros.

Car il faut payer les aliments, leur livraison et le personnel de cantine.



Les familles ne paient pas le « vrai prix ». Une partie du repas des élèves est donc pris en charge, le plus souvent par les mairies.



Le sais-tu ?



GRATUIT

En Finlande et en Suède, les repas à la cantine sont gratuits pour tous les élèves.



Finlande



Suède

*D'après l'enquête sur la restauration scolaire du Cnesco (Conseil national d'évaluation du système scolaire), publiée en octobre 2017.

Texte : Dakota Gizard. Conception graphique : Amélie Jarm. © iStock.

Dakota Gizard

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com